

Formation au management

Ce programme vise à :

- Etre garant du bon fonctionnement de son service/activité
- Maîtriser les outils de management et d'animation de son équipe
- Favoriser la cohésion de l'équipe
- Raisonner le management en objectifs pour gagner en efficacité
- Assurer le rôle de relais quotidien des politiques d'établissement

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

- Infirmiers référentes
- > Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)
- > Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE)
- > Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat (IBODE)

CONCEPTEUR – FORMATEUR

Formateur et conseil.

Ingénieur spécialiste de l'organisation et du management.

METHODE – MODE D'EXERCICE DU PARTICIPANT

Méthode cognitive : expositive et interrogative.

Mode d'Exercice du Participant : Présentiel.

> Un support de formation est remis à chaque participant.

CONTENU CONFORME AUX EXIGENCES DPC



Formation au management

Etape 1 : EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Elle sera réalisée avant la formation à l'aide de notre guide « Mon DPC avec l'afpc » partie 1 : questionnaire relatif aux attentes de chaque participant en lien avec les objectifs du programme et ses pratiques professionnelles.

Etape 2 : ACQUISITION ET PERFECTIONNEMENT DES CONNAISSANCES

> Motiver son équipe :

- Les bases de la cohésion
- La notion d'objectifs et de résultat
- L'intégration des objectifs de l'établissement dans son management
- Le cadre de travail et les comportements
- Les outils d'animation d'une équipe

> La communication et les relations dans l'équipe :

- Les bases de la communication de terrain
- Délégation, passage de consignes et suivi
- La gestion des personnalités
- La circulation de l'information et le rôle de relais
- Communication et organisation : les relations avec les différents acteurs/services de la clinique

> La gestion des situations conflictuelles dans une équipe :

- L'origine des conflits : problèmes de communication, d'organisation et de comportement
- Savoir analyser une situation conflictuelle et anticiper la dégradation
- Méthodes de résolution de conflits
- Principe de communication en situation conflictuelle et traitements des objections

Formation au management

Etape 3 : EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION permettant la mise en place et le suivi d'actions d'amélioration

A l'issue de la formation, des évaluations des acquis de la formation (Article L.6353-1 du CDT) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

La partie 2 de notre guide « Mon DPC avec l'afpc » servira d'outil de formalisation d'un plan d'actions visant l'amélioration des pratiques professionnelles et d'évaluation des actions correctives mises en place.

Une attestation de participation à un programme de développement professionnel continu (DPC) sera fournie aux participants conformément à l'arrêté du 25 juillet 2013 relatif au DPC.